

**LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES  
TRIVIALISER N'EST PAS  
SANS DANGER<sup>1</sup>**

Sophie ROUX<sup>2</sup>

Dans la seconde édition d'*Impostures intellectuelles*, Alan Sokal et Jean Bricmont jugent sévèrement l'ouvrage d'Yves Jeanneret, *L'Affaire Sokal ou la querelle des impostures* :

« Yves Jeanneret consacre tout un livre à l'étude de "l'affaire Sokal ou la querelle des impostures". Son approche relève d'une démarche sociologique en principe neutre, qui lui permet d'analyser la stratégie et la rhétorique des divers acteurs sans prendre parti sur les questions de fond. Néanmoins, ses propos trahissent une hostilité évidente envers notre livre. L'avantage de cette "neutralité" sociologique est de pouvoir adopter une attitude condescendante sans jamais devoir énoncer explicitement ses propres idées et encore moins devoir donner des arguments pour les justifier »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cet article a été rédigé pour l'essentiel en mai 2000 et en septembre 2002, puis révisé en octobre-décembre 2003. Je remercie Yves Jeanneret, Olivier Massin, Didier Piau, Alan Sokal et Marion Thomas pour leurs remarques sur les premières versions.

<sup>2</sup> Sophie.Roux@upmf-grenoble.fr, « Philosophie, Langages et Cognition », université Grenoble II, BP 47, 38040 Grenoble Cedex 9.

<sup>3</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 26-27.

Sokal et Bricmont adressent donc deux critiques à *La Querelle*. En premier lieu, cet ouvrage se cantonnerait dans l'analyse de questions superficielles, stratégiques ou rhétoriques, au détriment de questions de fond, qui auraient nécessité idées et arguments. En second lieu, il trahirait une hostilité qui non seulement ne dirait pas son nom, puisque message implicite et texte explicite ne coïncideraient pas, mais encore qui se donnerait des allures hautaines, précisément parce qu'elle avancerait masquée sous l'apparence de la neutralité. Bref, cet ouvrage présenterait les mêmes limites qu'une sociologie qui ne toucherait pas aux questions de fond ou de contenu, selon le registre métaphorique choisi, sans pourtant réussir à maintenir ne serait-ce que les apparences de la neutralité.

Le parallèle s'impose avec les positions de Sokal et Bricmont en matière de sociologie des sciences. Selon eux, une sociologie qui prétend rendre compte de la science telle qu'elle se fait tout en laissant de côté, au nom du principe de symétrie, les facteurs cognitifs — en particulier, la supériorité cognitive d'une théorie par rapport à une autre —, se placerait dans une position intenable. De même, pour eux, Jeanneret ne peut prétendre analyser l'affaire Sokal en laissant de côté les questions de fond que sont les questions épistémologiques, en particulier l'opposition entre relativisme et réalisme. Sans doute est-ce cette analogie qui explique que Jeanneret soit qualifié de « sociologue », ce qu'il n'est nullement<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 284, explique de manière cynique la raison pour laquelle certains sociologues éliminent les facteurs cognitifs : « (...) le

Qu'on aime ou qu'on n'aime pas l'ouvrage de Jeanneret, il méritait une analyse un peu plus précautionneuse. À considérer le niveau des publications qui ont formé en France ce qu'on a continué d'appeler l'« Affaire Sokal », alors même que les questions qui l'avaient ouverte aux États-Unis étaient largement oubliées, puisqu'il ne s'agissait bien souvent que de défendre « nos penseurs » et « nos intellectuels » contre l'attaque de scientifiques étrangers (autrement dit d'individus manquant par deux fois de subtilité), cet ouvrage fut en effet salutaire. D'une part, il repose sur une documentation abondante et réelle, là où beaucoup se sont contentés de se prononcer sur ce qui se disait de certains textes ou de leurs intentions. D'autre part, il propose une perspective singulière, que l'on commencera par déterminer.

— *Mais alors, vous combattez les sokaliens ? Je vous croyais plus raisonnable, et véritable amie des sciences.*

— *Être sokalien, pour vous, c'est penser que Sokal et Bricmont ont à juste titre dénoncé certaines impostures. Alors oui, en ce cas, je leur donne les deux mains. Mais quoi ensuite ? Je ne suis encore sûre ni des termes entre lesquels on veut me faire choisir, ni finalement qu'il soit nécessaire de*

---

principe [de symétrie] est posé *a priori*. En réalité, on fait de nécessité vertu : comme l'étude de la rationalité interne des sciences exactes est difficile pour le sociologue, on déclare qu'il est "scientifique" de l'ignorer ». Bricmont, « Science studies — What's Wrong? », donne un exemple qui assigne les limites d'une enquête sociologique qui ignorerait ces facteurs cognitifs : « Il est tout à fait acceptable d'analyser, par exemple, quels facteurs sociaux déterminent la manière négligée dont les physiciens s'habillent aujourd'hui sans se soucier de la vérité de leurs théories ».

*choisir. Alors, laissez-moi donc aller mon petit chemin, avancer pas à pas, et regarder à loisir le paysage autour de moi.*

Jeanneret l'écrit d'emblée. Le véritable enjeu de l'affaire est selon lui la question de la circulation, effective ou souhaitée, des savoirs — ce qu'il appelle la dimension « triviale » de la culture :

« Toute culture, savante ou populaire, scientifique ou littéraire, légitime ou contestée, peut être dite en quelque mesure triviale, en ce sens que la qualité des savoirs y est indissociable de la façon dont ils circulent, s'échangent, se publient et se réinterprètent »<sup>5</sup>.

Pour paraphraser cette définition de la trivialité, non seulement, par exemple, un livre qui ne serait pas lu ne serait pas un objet culturel, mais le livre comme objet culturel est déterminé par les lectures qu'il suscite ; un savoir en exercice est un savoir qui circule, et cette circulation implique des réappropriations et des mutations bien plutôt qu'un transfert à l'identique<sup>6</sup>. Selon Jeanneret, l'affaire Sokal met donc en jeu la question de la circulation des savoirs dans le cas particulier des savoirs scientifiques, mais sans réussir à la thématiser comme telle, à la prendre pour objet d'une véritable analyse<sup>7</sup>. D'où, sans doute, le fait que le travail de cet agrégé de lettres classiques, professeur en sciences de l'information et de la communication, s'effectue à deux niveaux : d'une

---

<sup>5</sup> *La Querelle*, p. 10.

<sup>6</sup> Sont ici visés les champs de recherche associés aux noms de Roger Chartier et Dan Sperber ; Jeanneret les rencontre en plusieurs points, mais il ne les nomme pas, contrairement à ce qu'il fait dans le cas de Régis Debray.

<sup>7</sup> *La Querelle*, p. 11-12, p. 251-253.

part, il repère, dans la querelle, les énoncés explicites qui portent sur la circulation des savoirs ; d'autre part, il analyse la circulation effective des savoirs dans la querelle — ce que Sokal et Bricmont appellent « la stratégie et la rhétorique des divers acteurs »<sup>8</sup>.

Il est certain qu'en ce qui concerne le second niveau de son travail, Jeanneret fait preuve de neutralité, en ce qu'il n'hésite pas à renvoyer les uns et les autres dos-à-dos : d'après lui, les uns comme les autres construisent des épouvantails, changent de stratégie, posent de fausses alternatives — bref, se laissent piéger dans une rhétorique éristique au lieu d'élaborer une argumentation dialectique. Les alternatives artificielles, du type « ou la science est le modèle de rationalité, ou la science est domination », « ou les lois sont réelles ou elles sont construites » sont présentes dans les deux camps<sup>9</sup> ; Sokal dénonce chez Harding la confusion de l'ontologie et l'épistémologie, mais il oublie de signaler que Weinberg fait la même confusion, et lui-même n'en serait pas loin<sup>10</sup> ; les uns et les autres s'adressent le même genre de procès en compétence<sup>11</sup> ; la publication du canular peut être placée dans différentes « matrices narratives », toutes plausibles<sup>12</sup> ; chacun redéfinit à sa guise les enjeux de la

---

<sup>8</sup> Voir le texte cité plus haut, n. 3.

<sup>9</sup> *La Querelle*, p. 79-83.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 80-83. Selon moi, la confusion est patente chez Weinberg, « Sokal Hoax », lorsqu'il assimile lois de la nature et lois physiques, mais cette confusion n'est pas faite par Sokal.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 95-100.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 110-132.

querelle<sup>13</sup> ; la pratique du « copier/coller » est généralisée<sup>14</sup>.

Dans la mesure où est dit « partisan » dans une affaire de ce genre celui qui dénonce comme illégitimes les procédés dont usent ses ennemis tout en estimant que lui et ses amis ont le droit d'y recourir, Jeanneret n'est pas un partisan : il est neutre lorsqu'il montre que personne n'échappe à la question de la communication des savoirs. Cela ne l'empêche pas de prendre parti quant aux énoncés explicites sur la circulation des savoirs qu'il repère dans la querelle, en particulier lorsqu'ils sont avancés par ceux qu'il appelle, avec la pudeur du flou, les « sokaliens ». C'est cette autre manière qu'a Jeanneret de prendre parti qui explique l'« hostilité » ressentie de manière diffuse par Sokal et Bricmont. En fait, cette hostilité peut se ramener à trois chefs d'accusation, qu'on commencera par identifier, sans se demander s'ils sont fondés<sup>15</sup>.

1. Les pratiques éditoriales et les formes textuelles dont Sokal et Bricmont usent dans la polémique contredisent les théories qu'ils défendent. Le dispositif textuel est une réussite littéraire, mais ce n'est pas en donner une théorie correcte que de l'analyser en termes d'expérience scientifique<sup>16</sup>. La méthode de Sokal (jouer des

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 139-149.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 153-154.

<sup>15</sup> En fait, ces chefs d'accusation ne me paraissent pas fondés en ce qui concerne les textes de Sokal et Bricmont. Je signale au fur et à mesure quelques références étayant cette affirmation générale.

<sup>16</sup> *La Querelle*, p. 21-24. Jeanneret souligne que Sokal, « What the Social Text Affair Does and Does Not Prove », reconnaît que la publication n'était pas une expérience contrôlée. L'idée du physicien

mécanismes sociaux de l'édition) contredit sa théorie (le critère de scientificité n'est pas social)<sup>17</sup>. La discordance entre la pratique et la théorie des sokaliens serait particulièrement sensible sur deux points. En ce qui concerne tout d'abord le rapport entre les sciences et le reste de la culture : ils se déclarent opposés au scientisme, mais entreprendraient en fait de réduire la rationalité à la science et la langue à un code<sup>18</sup>. En ce qui concerne ensuite la trivialité de la culture : ils ne cessent de jouer de la libre-circulation des textes, mais auraient comme objectif secret de la contrôler, d'instaurer une police du langage, voire de la pensée<sup>19</sup>.

2. Les problèmes que posent Sokal et Bricmont sont réels, mais ils prétendent imposer au nom du bon sens et de la santé publique des solutions toutes faites, ambiguës

---

expérimentateur est néanmoins exploitée par Rio, « Grâce au ciel ». Revel, « Les faux prophètes ».

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 64. La contradiction ici décelée par Jeanneret en est une seulement à supposer qu'il n'y a aucune différence entre les champs scientifiques et ceux qui ne le sont pas. Si cette supposition est fausse, la prééminence des mécanismes sociaux dans certains champs indiquerait précisément qu'il ne s'agit pas de champs scientifiques, alors que les champs scientifiques seraient tels que la publication d'un article y dépendrait moins de ces mécanismes.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 79, p. 106, p. 138.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 18, p. 23, p. 151-153. Outre que je ne vois aucun fondement textuel à une telle accusation, je ne conçois pas très bien quelle forme pourrait prendre cette police. On ne peut pas soupçonner de simples particuliers d'avoir pour objectif l'instauration de procédures de contrôle similaires à celles que des institutions mettent en place explicitement à des fins de censure. La seule « police » possible en ces matières vient donc de l'exercice de nos libertés de jugement et d'expression, qui n'ont le plus souvent pas à être instaurées : pour autant que je le sache, elles sont déjà garanties dans un certain nombre de constitutions.

et illusoire. Les enjeux sont importants si l'on prend les positions des protagonistes « non comme des cas à trancher [ce que feraient Sokal et Bricmont], mais comme des points de vue à comprendre »<sup>20</sup>. L'« interrogation sur la clarté » est un réel problème, mais « l'invocation d'un modèle universel de la clarté, telle qu'elle est pratiquée par les sokaliens, apporte une réponse abusivement simple à ce problème (...). [C']est le degré zéro d'une problématique de la trivialité »<sup>21</sup>. La « question du raisonnable » n'est pas imaginaire, mais il est illusoire d'invoquer un modèle de rationalité globale, selon lequel science et lumières politiques progresseraient de compagnie<sup>22</sup>. L'oubli des problèmes au profit de solutions qui n'en sont pas serait manifeste à propos des phénomènes d'influence intellectuelle, déterminants pour une réflexion sur la culture : les assimiler métaphoriquement à la diffusion d'une épidémie ne nous fait pas progresser d'un pas dans leur compréhension ; il est vain de vouloir les maîtriser, les prendre au piège, les éradiquer<sup>23</sup>.

3. En admettant que Sokal et Bricmont aient raison de dénoncer des abus, ils ne démontrent pas pour autant les thèses positives qu'ils soutiennent ; parmi les marchandises qu'ils transportent sur leur petit bateau, certaines sont de bon aloi, d'autres de mauvais aloi : on peut se déclarer acquéreur des premières, et ne pas vouloir

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 192-194.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 236-238.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 9, p. 18, p. 23, p. 63, p. 221, p. 231-235, p. 251-252.



des secondes<sup>24</sup>. Ainsi en matière d'épistémologie : une parodie et un bêtisier ne suffisent pas à défendre une conception sommaire des faits et des lois, reposant sur l'idée que la nature parle directement le langage de la science<sup>25</sup>.

Si l'on se demande quelle est la racine commune des trois critiques de Jeanneret, c'est sans doute l'idée que Sokal et Bricmont — ou les sokaliens —, alors même qu'ils prétendent à une écriture transparente, ne maîtrisent pas les ambiguïtés de leurs propres textes. Ce sont ces ambiguïtés que dénoncent les titres des cinq chapitres successifs de *La Querelle* : « Invocation du fait, triomphe du texte », « Invocation du réel, triomphe de la fiction », « Invocation des constantes, triomphe de la variante », « Invocation de la science, triomphe de la littérature », « Invocation des Lumières, triomphe des spectres »<sup>26</sup>. On peut remarquer qu'il n'y a, à ce point, nulle contradiction entre la neutralité de celui qui montre que les mêmes

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 20-21, p. 52-53, p. 86, p. 198. Loin d'avoir soutenu que cela était suffisant, Sokal et Bricmont ont exposé leurs positions épistémologiques de manière autonome dans l'intermezzo sur le relativisme (*Impostures intellectuelles*, p. 89-154). Voir également, des mêmes, « Science and Sociology of Science » et « Defense of a Modest Scientific Realism ».

<sup>26</sup> La virtuosité de ces titres ne doit pas cacher que les trois premiers chapitres retracent *grosso modo* le déroulement chronologique de l'affaire : le premier chapitre analyse le dispositif textuel mis en place par Sokal ; le deuxième, les premières réactions aux États-Unis ; le troisième, l'évolution de l'Affaire. Les deux chapitres suivants abandonnent cette démarche chronologique : le quatrième est consacré aux pratiques littéraires qui sont à l'œuvre dans la querelle, le cinquième et dernier, aux énoncés sur la trivialité des objets culturels qu'on y trouve.

manœuvres rhétoriques ont lieu dans les deux camps et l'hostilité de celui qui entreprend de marquer les limites du sokalisme. Cette neutralité et cette hostilité procèdent du fait que l'auteur de *La Querelle* se situe comme un « non-scientifique », un « littéraire » attentif à la trame des textes comme à leur théorie<sup>27</sup>. Cette situation auctoriale n'est cependant pas connue par un énoncé liminaire de l'auteur sur lui-même (« Je suis théoricien des textes et de la culture »), mais par la nature des outils que l'ouvrage mobilise au fur et à mesure<sup>28</sup>.

Une caractérisation complète de la perspective choisie par Jeanneret exigerait à ce point de savoir ce qu'il entend par « texte » — d'autant qu'il nous avertit en cours de route que la source première du caractère inconsistant et fuyant de l'affaire est l'absence d'une « réelle définition » de l'« idée de texte »<sup>29</sup>. Ce n'est *a priori* pas chose facile, puisque lui-même ne donne pas explicitement cette définition et que, au fil des pages, il convoque successivement les notions les plus classiques de la rhétorique comme les apports d'une cinquantaine d'années de théorie littéraire, de nouvelle critique et de sciences de l'information de la communication. La

---

<sup>27</sup> Pour une démarche similaire, voir Lynch, « Variations vocales ».

<sup>28</sup> L'exception confirmant la règle est un curieux passage où Jeanneret utilise un « nous » se référant vraisemblablement à la communauté des éditeurs littéraires : « (...) nous avons tous reçu des articles de scientifiques se donnant ainsi un air psychanalytique, hégélien ou heiddegérien ou encore palo-altien (le hasard ou un éclair de vigilance nous a fait ne pas les publier, ou, si nous les avons publiés, le fait que l'auteur ne soit pas un farceur les a fait passer inaperçus) » (*ibid.*, p. 245-246, je souligne).

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 239-242.

manière dont il analyse les pratiques textuelles de Sokal et Bricmont permet d'y voir un peu plus clair.

Dès le premier chapitre, il souligne que la parodie de Sokal est une « belle réalisation rhétorique et littéraire », en ce sens qu'elle exploite le réseau établi entre une série de textes (référence à la notion d'intertextualité qui, nous rappelle-t-on, a été définie par Julia Kristeva<sup>30</sup>), qu'elle repose sur l'inscription plutôt que sur la parole vive (référence à l'opposition derridienne entre écrit et parole<sup>31</sup>), et que cette inscription permet un jeu subtil entre scripteur, auteur, éditeur et critique<sup>32</sup>. Tout au long de son livre, Jeanneret reproche cependant à Sokal et Bricmont d'avoir procédé presque exclusivement par copier/coller : ils n'auraient fait que copier des passages qu'ils n'ont pas écrits, pour les coller dans leur bêtisier. En procédant ainsi, ils négligeraient la problématique singulière et la force propre de chaque texte ; arrachant des phrases à leur contexte, ils en feraient des citations qui ne désignent plus rien qu'une faute originelle — l'incompétence scientifique<sup>33</sup>. Ils ne feraient donc pas œuvre originale : exploitant la fonction de l'éditeur, ils se contenteraient de parasiter des textes qui ont déjà fait leurs preuves et deviendraient, si l'on peut dire, célèbres sur leur dos<sup>34</sup>. Un texte est donc caractérisé par sa singularité, son originalité et sa consistance propre ; si l'on ajoute à

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 14, n. 1.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 41 n. 1.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 40 *sqq.*

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 49, p. 134, p. 155, p. 182, p. 186.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 46-49, p. 154-155, p. 249-250. Comme je l'indique un peu plus bas, on peut dire la même chose de tout commentaire.

cela la notion d'intertextualité déjà mentionnée, on obtient ce qui approche le plus d'une définition du « texte » :

« Ici, une notion pleine de texte est indispensable, qui regarde cet objet à la fois comme relié à d'autres textes par une intertextualité, mais aussi organisé selon une certaine cohérence qui le désigne comme un objet culturel. Chaque texte singulier charrie un ensemble de fragments d'autres textes (...). En même temps, chaque texte est une organisation particulière des matériaux qui se comprend dans la façon dont se dessinent, pour ses lecteurs, les contours d'un problème original »<sup>35</sup>.

Il serait facile, mais sans grand intérêt, de gloser sur le fait que cette définition n'est peut-être pas tout à fait à la hauteur de ce qui avait été promis<sup>36</sup>. L'important sera bien plutôt de noter que ses références et ses reproches se rencontrent en un même point, d'où vient la cohérence théorique de la problématique de Jeanneret. Fondamentalement en effet, il esquisse une théorie de la production et de la signification des textes qu'on pourrait qualifier de « holiste », dans la mesure où ce qui est important, ce ne sont pas des énoncés singuliers mais le tout d'un texte ou d'une œuvre, voire plus généralement son intertexte ou son contexte, quoi qu'on entende par là. Or, et j'aurai l'occasion d'y revenir, si le choix entre théorie holiste et théorie réductionniste des textes n'est pas indifférent à l'Affaire Sokal, on a là de quoi comprendre le positionnement de Jeanneret.

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>36</sup> On trouve dans d'autres articles de Jeanneret des remarques un peu plus précises sur ce qu'il entend par « texte » ; voir par ex. « Pérennité, textualité, trivialité ».

— *Eh quoi ! Vous devez prendre parti, car vous êtes embarquée. Arrêtez donc ces analyses subtiles, et dites-nous sans plus attendre dans quel camp vous vous êtes rangée. Vous sembliez comprendre le propos de Jeanneret, je vous croyais à ses côtés. Et puis soudain, sans presque crier gare, vous renversez la mise.*

— *Un peu de patience, j'ai encore une ou deux remarques à faire. Et puis une chose est de comprendre, une autre d'opiner : comprendre ce qui fonde la position de Jeanneret, ce n'est pas l'adopter.*

On remarquera pour finir que deux poids et deux mesures sont employés pour juger des « textes », justement nommés, de ceux qu'incriminent Sokal et Bricmont et des « textes », cette fois mal nommés, de Sokal et Bricmont. En pratiquant le copier/coller, nous dit Jeanneret, Sokal et Bricmont manquent la perspective propre des textes qu'ils citent et s'approprient la réputation des grands auteurs. Admettons que ce soit le cas. C'est donc un péché de décontextualiser les textes d'autrui et de procéder à une captation de leur aura. Mais, en ce cas, les premiers à avoir péché ne sont-ils pas les « postmodernes » (américains) ou les « intellectuels » (français) ? N'ont-ils pas en effet abusé des textes scientifiques et négligé la délicatesse de leurs notions, la complexité de leurs problèmes, la subtilité de leurs preuves<sup>37</sup> ? Plus généralement, ce genre de critique pourrait être adressé à tout commentateur : ne s'expose-t-il pas, lorsqu'il extrait une citation de son contexte, à n'être qu'un nain monté sur les épaules de géants ?

---

<sup>37</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 37, p. 86.

Pourtant, nous commentons, avec l'espoir que nos textes donneront à des propositions déjà énoncées ailleurs un sens plein, voire un nouveau sens. Et d'ailleurs, à ce point, on peut se demander ce qu'il resterait, à condamner ainsi la pratique de la citation et de la décontextualisation qui l'accompagne nécessairement, non seulement des études littéraires, mais même de la singulière capacité qu'a un individu humain à faire référence à des énoncés qu'il reprend à un autre humain... Bref, si l'on peut à la rigueur reprocher à Sokal et Bricmont d'avoir mis en place un grille de lecture « trop simple », dans la mesure où elle permet de repérer immédiatement un énoncé formellement incorrect et de sanctionner radicalement un énoncé faux, le seul moyen de les condamner sans mettre en péril une bonne partie des acquis de l'humanité serait de montrer qu'*Impostures intellectuelles* n'est pas un « texte ». Ce qui semble difficile.

On peut, dans le même esprit, noter que Jeanneret n'utilise de la notion de la trivialité que pour stigmatiser Sokal et Bricmont. La trivialité au sens où il l'entend étant une dimension essentielle de la textualité, non seulement un auteur ne peut être tenu pour totalement responsable des usages qui sont faits de ses textes — chacun pouvant se réapproprier un texte quelconque à sa manière —, mais un élément constitutif de la valeur d'un texte devrait être sa capacité à circuler, et, toute circulation impliquant modification, ce qu'on pourrait appeler son élasticité. Il est dès lors remarquable que Jeanneret fasse porter à Sokal et Bricmont la responsabilité de la tournure négative de la querelle : la perversité du canular aussi bien que les ambiguïtés d'*Impostures intellectuelles* sont selon lui des

manœuvres — entendez ici des « manipulations » — qui font que la querelle était condamnée par ses propres initiateurs à rester dans l'aporie, pire, à errer d'une aporie à l'autre<sup>38</sup>. Il est également remarquable qu'il ne sache jamais gré à Sokal et Bricmont d'avoir « trivialisé » un problème : en exploitant des genres littéraires comme la parodie et le bêtisier, ils l'ont porté devant un public adéquat<sup>39</sup>. Car les attaques sérieuses et bien documentées des postmodernes aux États-Unis ou des intellectuels en France n'avaient pas manqué avant eux ; le problème est qu'elles étaient restées confinées à un petit cercle d'initiés, au demeurant déjà convaincus<sup>40</sup>. Or il était bon de référer la question des impostures à un public d'honnêtes gens, non spécialistes de telle discipline et soucieux de la chose publique, à la fois parce que cette question met en jeu des pratiques politiques et des questions interdisciplinaires et parce que c'est précisément ce public-là qui a fait le succès des pomos aux États-Unis comme de certains intellectuels en France. Il est possible que la place publique ne soit pas un lieu tranquille — et à parcourir ce qui se publie, on se dit même qu'il s'agit d'un lieu assez mal fréquenté —, mais c'était le seul lieu où poser une question comme celle des impostures. Il est dans ces conditions piquant de voir de belles âmes reprocher à

---

<sup>38</sup> Voir par ex. *La Querelle*, p. 13 : « La nature de ce texte [le canular] éclaire, sans la conditionner, la dynamique de la querelle. Ou, plus exactement, le développement ultérieur de la querelle invite à relire, de façon en quelque sorte récursive, le texte auquel elle semble obstinément attachée ».

<sup>39</sup> Le caractère satirique de Jacques Bouveresse, *Prodiges et vertiges*, se justifie évidemment de la même façon : il n'y a pas de raison que de grands genres littéraires soient monopolisés pour des inepties.

<sup>40</sup> Sur ces attaques antérieures, voir dans ce volume l'article de Josquin Debaz et Sophie Roux, n. 6.

Sokal et Bricmont d'avoir confondu les genres, monté un coup médiatique plutôt que produit une réfutation dans les règles académiques.

Bref, Jeanneret ne se situe pas seulement comme un « littéraire » par les outils qu'il mobilise, ou par sa théorie du texte, mais aussi parce qu'il s'attribue la puissance souveraine de discerner les textes des non-textes et la bonne trivialité de la mauvaise, ce qui lui permet de remettre Sokal et Bricmont à leur place de pauvres scientifiques. Ce faisant, non seulement il s'enferme dans le petit combat entre littéraires et scientifiques qui a caractérisé l'affaire française, mais il le fait passer avant la question américaine de l'engagement politique. C'est ce qui fait, à mon sens, les limites du développement sur le postmodernisme, aussi bien documenté qu'il soit, et ce sera la deuxième remarque.

Jeanneret fait du postmodernisme une catégorie scolaire, pire une catégorie polémique sans réel contenu. En premier lieu, argumente-t-il, personne ne se déclarerait « postmoderne » et le terme s'emploierait le plus souvent avec des guillemets, sans que le contenu en soit définissable<sup>41</sup>. En second lieu, Sokal et Bricmont auraient réuni sous cette étiquette, et à des fins seulement polémiques, des œuvres et des courants intellectuels

---

<sup>41</sup> *La Querelle*, p. 199-203. Epstein, « Postmodernism and the Left », constate elle aussi que l'étiquette « postmoderne » est refusée par les « postmodernes », sans pour autant conclure à l'irréalité du phénomène.



intrinsèquement différents<sup>42</sup>. Sans des manuels enfin, il n'y aurait pas de vulgate postmoderne<sup>43</sup>.

On s'en tiendra au postmodernisme américain, et l'on reprendra les trois points de Jeanneret un à un. Ce n'est tout d'abord pas parce que vous refusez un qualificatif qu'on ne peut vous l'appliquer, et, pour ceux qui mettent cet adjectif entre guillemets, ils ne font que se conformer à une des caractéristiques du style postmoderne<sup>44</sup>. On accordera, en second lieu, que le postmodernisme n'est pas une espèce naturelle, mais le résultat d'une catégorisation : comme toute catégorie, il passe sur les différences et manque le singulier ; comme beaucoup de catégories, il peut être employé dans des contextes polémiques. On remarquera même que, dans la mesure où les frontières disciplinaires sont supposées être, elles aussi, des résidus dépassés des préjugés des *Dead White Males*, leur transgression est partie intégrante du programme postmoderne : il était dès lors inévitable que la catégorie de postmodernisme ne soit assujettie à aucune définition stricte et qu'il n'ait pas de contenu concret identique d'un domaine à l'autre. (Et d'ailleurs, chercher à définir, à délimiter, à décomposer, n'est-ce pas la marque d'un esprit analytique, stérile et rigide ?). Ce qui montre

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 203-214, confirmé par *Impostures intellectuelles*, p. 43, p. 49-50.

<sup>43</sup> *La Querelle*, p. 214-219.

<sup>44</sup> Ce qu'a bien vu Sokal, qui, dans les deux premiers paragraphes de sa parodie, emploie les guillemets suivants : « "eternal" physical laws », « "objective" procedures », « "objectivity" », « "reality" », « "scientific" knowledge ». Voir aussi la remarque d'Ehrenreich, « Farewell to a Fad » : « Un de mes enfants, dont l'éducation coûte à peu près 25 000 \$ par an, m'a dit que, dans certains cas, on pouvait avoir une mauvaise note pour avoir employé le mot "réalité" sans guillemets ».

cependant la consistance et pour ainsi dire la charge de réalité de cette catégorie, c'est que, aux États-Unis, aussi bien ceux qui étaient favorables à Sokal que ceux qui s'opposaient à lui ont immédiatement vu que sa parodie faisait mouche : personne ne l'a accusé d'avoir artificiellement réuni des éléments distincts, tous ont reconnu la musique. En troisième et dernier lieu, constater que le postmodernisme est l'objet d'un enseignement qui s'appuie sur des manuels, des recueils de morceaux choisis et de bandes dessinées, cela ne défait pas la catégorie du postmodernisme, mais montre certains des mécanismes par lesquels elle s'est constituée.

À vrai dire, si Jeanneret vide le postmodernisme américain de sa substance, c'est qu'il le coupe de la question politique. Or, Sokal l'a dit et répété dès ses premières interventions, c'est son engagement à gauche qui l'a conduit à écrire le canular, puis à en assumer les conséquences<sup>45</sup>. Jeanneret n'ignore pas qu'une partie de l'affaire *Sokal* a porté sur la question de savoir si l'émancipation des opprimés passait par la reconnaissance des particularités ou par l'affirmation de l'universel<sup>46</sup>. Mais, dans le chapitre sur le postmodernisme, il néglige cette question et ne peut conséquemment comprendre ce qui a permis la cristallisation de l'identité postmoderne aux États-Unis. Autrement dit, à force de regarder les textes circuler dans une sorte d'espace indifférencié d'une communication généralisée, Jeanneret en vient à oublier les réalités qui peuvent les configurer : il nous parle des États-Unis, mais il n'a pas quitté le contexte français,

---

<sup>45</sup> Sur l'enjeu politique de l'Affaire aux États-Unis, voir dans ce volume l'article de Josquin Debaz et Sophie Roux.

<sup>46</sup> *La Querelle*, p. 67-80.

caractérisé par un effacement de la question politique américaine au profit d'une confrontation des littéraires et des scientifiques.

— *Mais qu'attendez-vous donc ? Vous m'aviez promis de parler de l'affaire Sokal en France. Vous m'aviez dit qu'elle vous avait touchée par la manière dont « littéraires » et « scientifiques » avaient été joués l'un contre l'autre. Quel rapport avec le postmodernisme aux États-Unis ?*

— *Vous vouliez que je prenne parti, et moi je passais d'un livre à l'autre sans d'abord me retrouver ni tout à fait dans l'un ni tout à fait dans l'autre. Mais ne voyiez-vous pas qu'à ma manière, je suis maintenant sortie des coulisses pour entrer dans l'arène ? Je viens d'exposer de lourdes réserves sur le livre de Jeanneret. Laissez-moi le temps de quelques remarques, il est vrai beaucoup moins conséquentes, à propos d'Impostures intellectuelles. Après quoi je me risquerai peut-être un peu plus à découvert.*

Si l'opposition entre littéraires et scientifiques a été très tôt mobilisée dans le débat français, c'est assurément qu'elle structure notre système éducatif ; c'est aussi en raison d'une certaine difficulté à identifier le propos d'*Impostures intellectuelles*<sup>47</sup>. Alors que le canular était apparu aux États-Unis comme ayant touché juste — même s'il était difficile de déterminer précisément ce qui avait été touché —, une des critiques récurrentes adressées à l'ouvrage de Sokal et Bricmont fut d'amalgamer des

---

<sup>47</sup> *La Querelle*, p. 99-100, note que cette opposition est initialement convoquée par Droit, « Au risque du scientifiquement correct » et par Eribon, « Salutaire, mais... ».

auteurs et des problèmes bien distincts<sup>48</sup>. À dire vrai, comme ils le reconnaissent dans leur introduction, la parodie de Sokal avait pour cible le postmodernisme et ce qui serait son cœur épistémologique, le relativisme ; *Impostures intellectuelles* vise deux cibles dérivées ou annexes : les autorités qui servent de référence aux postmodernes ; des auteurs partageant avec les postmodernes un jargon obscur, le rejet implicite de la pensée rationnelle, l'abus de la science comme métaphore<sup>49</sup>. Le changement de cible n'est pas illégitime, mais il n'en était pas moins naturel de se demander quelle espèce de correspondance pouvait être établie entre ces deux nouvelles cibles et les auteurs effectivement incriminés<sup>50</sup>.

Or, quelle que soit la cible considérée, force sera de constater que Sokal et Bricmont n'ont pas été exhaustifs, et ils le reconnaissent d'ailleurs ingénument<sup>51</sup>. Ils

---

<sup>48</sup> À titre d'exemple de cette critique, voir Pestre, « Autour de "l'affaire Sokal" ».

<sup>49</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 19, p. 33, p. 49-50. *Ibid.*, p. 19, qualifie ce lien de « principalement sociologique », en ce sens qu'il se trouve que ce sont les mêmes gens qui adulent les autorités postmodernes et qui sont partisans du relativisme cognitif (Sur la notion de « lien sociologique », voir également *ibid.*, p. 291). Bouveresse, *Prodiges et vertiges*, p. 93 *sqq.*, laisse entendre que ce lien est plus profond qu'il n'y paraît, par le biais indirect d'une analyse de la pensée de Spengler. Je suggère *infra* qu'il peut exister un lien logique entre théorie holiste du texte, relativisme scientifique et obscurité du langage. On remarquera cependant que les intellectuels français des années soixante qui servent d'autorités postmodernes voyaient dans la science une référence absolue, ce qui n'est pas facilement compatible avec des positions relativistes.

<sup>50</sup> Cette question est posée par Eribon, « Salutaire, mais... ».

<sup>51</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 50-51. *Ibid.*, p. 39, n. 8, note également l'impossibilité d'établir une liste exhaustive des bons travaux dans les domaines littéraires, mais de manière asymétrique,

donnent deux justifications de leur sélection : ils notent qu'elle recoupe les listes de penseurs français qu'on trouve dans des dictionnaires, des médias ou des manuels<sup>52</sup> ; ils expliquent qu'ils se sont cantonnés aux abus commis dans leurs domaines, par des personnalités influentes, et qui n'ont pas encore été analysés dans le détail<sup>53</sup>. Cela semble cependant présupposer la décision de se limiter aux « intellectuels philosophico-littéraires » ou aux « intellectuels des sciences humaines » comme ils les appellent, et de borner leurs recherches bibliographiques aux penseurs français<sup>54</sup>.

De là à accuser Sokal et Bricmont de haïr la pensée ou la France, il y a un pas qui n'a pas été franchi sans ridicule — on sait que le ridicule ne tue pas<sup>55</sup>. À force cependant d'entendre dire que *Impostures intellectuelles* est un brûlot scientifique ou antifrançais, ou les deux, celui qui est encore habité par la naïve croyance qu'une affirmation doit avoir un fondement en viendra peut-être à passer cet ouvrage au peigne fin pour comprendre ce qui a pu motiver ce qu'il en entendait dire. Il n'y est à vrai dire pas question de la France sinon comme du pays des

---

conclut qu'il serait vain de faire un recueil de bons travaux. Comme si l'étalage de bêtises était plus profitable que le repérage des beautés.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 36, n. 6.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 50-51.

<sup>54</sup> Les expressions « intellectuels philosophico-littéraires » et « intellectuels des sciences humaines » viennent d'*Impostures intellectuelles*, p. 36, n. 6 ; je n'attache pas beaucoup d'importance aux noms utilisés pour désigner la catégorie en question, mais, dans un premier temps, je privilégierai plutôt le terme « littéraire », par conformité à l'usage français qui distingue les études littéraires et les études scientifiques.

<sup>55</sup> Les perles du genre se trouvent dans Bruckner, « Le risque de penser ». Kristeva, « Une désinformation ». Simont, « La haine de la philosophie ».

Lumières<sup>56</sup>. Il joue en revanche sur trois registres distincts à propos de la distinction entre « littéraires » et « scientifiques ».

1. Dans l'introduction de la première édition (qui correspond à la préface de la seconde édition), Sokal et Bricmont, présentant leur livre comme un produit dérivé de la parodie de Sokal<sup>57</sup>, affirment qu'ils n'ont nullement voulu mettre en cause la philosophie ou les sciences humaines en général<sup>58</sup>. Le nerf de cette restriction est la distinction entre ce qui relève de leur compétence et ce qui n'en relève pas. Ainsi, se comparant à Russell, qui s'était détaché de la philosophie hégélienne après avoir constaté que les passages de la *Science de la Logique* consacrés au calcul infinitésimal étaient un « non-sens brouillon », ils déclarent se poser des questions sur les œuvres qu'ils ont ponctuellement prises en flagrant délit de non-sens, mais, rappellent-ils, il y a une différence entre « se poser une question » et « se prononcer sur une question »<sup>59</sup>. Ou

---

<sup>56</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 304.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 36-37, p. 51.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 17, p. 22, p. 27, p. 39.

<sup>59</sup> *Ibid.*, resp. p. 41, p. 16-17. Le prestige idéologique de la science dans les années soixante, évoqué dans les articles de Pestre, « Autour de "l'affaire Sokal" », Feldman, « Les savoirs aujourd'hui », Harris, « I know what you mean », peut diminuer le degré de probabilité de l'inférence de l'abus ponctuel de termes scientifiques à la nullité des œuvres dans leur ensemble. Ce prestige pourrait en effet avoir sinon forcé, du moins incliné des auteurs, au demeurant sérieux, à des aberrations ponctuelles. *Impostures intellectuelles*, p. 285, rappelle cependant la responsabilité personnelle de chaque auteur : « Ce serait infantiliser les philosophes, les psychologues et les sociologues que de supposer (...) que les abus dénoncés dans ce livre sont inévitables. Il est évident que personne, et en particulier aucun scientifique, n'a forcé Lacan et Deleuze à discourir comme ils le font ».

encore, tout en affirmant n'intervenir que dans le cas d'énoncés scientifiques<sup>60</sup>, ils déclarent être choqués non pas tant par des manquements à la norme scientifique que par l'exportation non-pertinente et jargonnable de notions scientifiques hors de leur domaine d'origine<sup>61</sup>.

Certains ont vu dans les précautions rhétoriques de Sokal et Bricmont une marque de mauvaise foi : elles dissimuleraient mal leur irrépressible désir de condamner les littéraires. On n'entrera pas ici dans ce genre de procès : spéculer sur les intentions cachées d'un auteur est toujours risqué ; la distinction entre ce qu'on suppose et ce qu'on peut effectivement prouver est de surcroît de bonne méthode. On dira donc simplement que, dans les préliminaires d'*Impostures intellectuelles*, Sokal et Bricmont affirment leur bonne volonté à l'égard des littéraires. Ces préliminaires ne constituent cependant pas la seule aune à laquelle mesurer leur ouvrage.

2. Le corps du texte, en laissant de côté l'intermezzo sur le relativisme scientifique, est consacré à dénoncer des impostures, c'est-à-dire des passages où une référence induite à la science a été exploitée<sup>62</sup>. Sokal et Bricmont

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 16, p. 27 n. 43.

<sup>62</sup> Cette dénonciation indique les abus, mais spécifie également pourquoi il y a abus. Jeanneret, *La Querelle*, p. 176-177, reprenant Droit, « Au risque du scientifiquement correct », affirme que Sokal et Bricmont se comportent en maîtres qui sanctionneraient des fautes sans donner de corrigé et que le lecteur moyen n'a, « intellectuellement (...) aucun moyen de savoir qui a raison entre Virilio et Sokal ». Sokal et Bricmont donnant, dans la mesure du possible, les éléments nécessaires pour un jugement autonome, cela revient ou bien à estimer que les sciences sont, à leur niveau le plus

n'ont cessé de le rappeler, ce sont des abus ponctuels qu'ils ont dénoncés ; leurs adversaires se sont cependant interrogés sur la visée générale d'un recensement qui ne tient compte que du négatif sans pourtant se donner les moyens de l'exhaustivité<sup>63</sup>. Dans la préface des éditions anglaise et américaine de leur ouvrage, ils ont illustré leur démarche par une analogie. Supposons, écrivent-ils, qu'un journaliste découvre la corruption de certains hommes politiques respectés. Il aurait le devoir moral de les publier, même s'il n'est pas en mesure d'établir les listes exhaustives des hommes politiques corrompus et de ceux qui ne le seraient pas ; il serait erroné de conclure qu'il entendait montrer la corruption du monde politique en général — bien au contraire, il espère peut-être en permettre l'amendement par la dénonciation de ses abus.

À cette analogie, on peut répondre par d'autres analogies : un critique qui énumérerait les faiblesses et les défauts de certains films sans mentionner aucune de leurs beautés n'inciterait guère à fréquenter les salles obscures ; un parti politique qui exposerait par le menu les forfaits innombrables commis par des individus doués chacun de diverses propriétés, mais portant tous une veste orange, n'encouragerait peut-être pas à fraterniser avec les porteurs de veste orange. Et comme, dans le cas qui nous occupe, le point en regard duquel Jacques Lacan, Julia

---

élémentaire, inaccessibles aux non-spécialistes, ou bien à avoir vraiment une piètre estime du « lecteur moyen ».

<sup>63</sup> L'argumentation la plus conséquente est ici celle de Salanskis, « Pour une épistémologie de la lecture », p. 165-170. Quoiqu'on lui ait reproché de mettre en cause l'Université, les sciences sociales ou les études des sciences, la parodie de Sokal n'autorisait pas en elle-même ce genre d'inférence : les différents éléments critiqués étaient intégrés dans un produit littéraire singulier.



Kristeva, Luce Irigaray, Bruno Latour, Jean Baudrillard, Gilles Deleuze, Félix Guattari, Paul Virilio et Henri Bergson peuvent être dits les mêmes n'est ni la profession, ni l'appartenance disciplinaire, ni le degré de renommée en France ou aux États-Unis, et que la couleur de leurs vestes n'est pas de notoriété publique, un lecteur voulant cerner la visée générale d'*Impostures intellectuelles* en viendra peut-être à se dire que c'est quelque chose comme leur qualité de penseur non-scientifique français.

Il vaut la peine de s'arrêter ici un moment. La question est celle des principes selon lesquels on juge un texte, tout à fait cohérents dans l'un et l'autre parti, que l'objet considéré soit les textes incriminés par Sokal et Bricmont, les énoncés de ces derniers sur ces textes, ou bien encore le statut du bêtisier. Lorsque Sokal et Bricmont qualifient certains passages d'impostures, ils les considèrent en eux-mêmes, indépendamment de leur contexte : ils estiment que l'unité significative pour juger d'un texte (décider s'il est doué de sens ou s'il en est dénué, vrai ou faux, pertinent ou sans intérêt, etc.) est la phrase, tout au plus le paragraphe. Ils supposent que leurs lecteurs partagent implicitement cette théorie réductionniste de la textualité et qu'ils la mettront en œuvre lorsqu'ils liront *Impostures intellectuelles* : ils évalueront des énoncés de la forme « Tel texte est une imposture » selon leur vérité ponctuelle, et non en fonction d'un contexte ou des intentions générales de leurs auteurs. Enfin, ils voient dans leur bêtisier une collection de faits pouvant être établis et exhibés indépendamment de toute visée théorique ; à d'autres, pensent-ils, de fournir le travail théorique nécessaire pour rendre raison de ces faits.

Leurs adversaires en revanche, et Jeanneret mieux que d'autres, défendent les textes incriminés en invoquant le contexte, le paratexte et l'intertexte ; ils mettent donc en œuvre une théorie holiste de la textualité, qui interdit que quelque faute que ce soit puisse être rédhitoire en elle-même : on ne pourrait pas condamner un auteur pour les fautes qu'il fait dans un domaine qui n'est pas le sien, les grands penseurs élaboreraient leurs propres normes. Ceux dont Jeanneret se fait le porte-parole admettant cette théorie holiste de la textualité, ils jugent que les énoncés d'*Impostures intellectuelles* de la forme « Tel texte est une imposture » ne peuvent être évalués sinon en étant replacés dans un contexte, qu'ils cherchent à cerner, en premier lieu à partir de la similitude formelle des énoncés de cette forme. Tous les énoncés d'*Impostures intellectuelles* prenant la forme d'une condamnation, il reste à déterminer ce qui peut provoquer cette condamnation. L'hypothèse qu'elle ait pour cause l'existence de quelque chose d'objectivement condamnable dans les textes en question n'est même pas prise en compte : il semble aller de soi qu'elle est la conséquence de la position sociale de Sokal et Bricmont. Le holisme de la textualité s'accompagne donc ici d'un réductionnisme social, ou plus exactement disciplinaire. En effet, Sokal et Bricmont sont immédiatement qualifiés de « scientifiques », et le contexte qui explique la condamnation qu'ils font de certains textes est donc supposé être celui d'un conflit disciplinaire.

On peut aller plus loin. Ce que nous avons appelé « holisme de la textualité » constitue peut-être le lien entre les différentes cibles visées par *Impostures intellectuelles*.

Si l'on considère qu'écrits scientifiques et écrits littéraires sont pareillement des « textes » et que l'on défend une théorie holiste de la textualité, alors on en viendra très naturellement à soutenir un certain relativisme scientifique : un énoncé est évalué selon le contexte dans lequel il s'inscrit, or il existe différents contextes, donc l'évaluation d'un énoncé dépend de son contexte. Le holisme de la textualité peut de surcroît favoriser un certain laisser-aller dans le détail des énoncés : il n'y a pas à se préoccuper des détails, car c'est la totalité qui produit des effets de signification ; si votre lecteur vous dit qu'il ne comprend pas cette phrase, vous lui répondrez que c'est faute de replacer les choses dans leur contexte ; s'il vous dit qu'elle est fautive, vous lui répondrez qu'il ne peut pas condamner l'ensemble de votre œuvre pour avoir commis une erreur.

Mais surtout : si tels sont bien les principes selon lesquels les uns et les autres évaluent les textes, on aimerait déterminer aussi justement que possible la part du vrai dans la théorie des uns et dans la théorie des autres. Les deux propositions suivantes feront peut-être l'affaire. S'il est vrai qu'en bien des cas, la signification d'un énoncé dépend de son contexte, il est en premier lieu vain d'invoquer ce dernier en général pour excuser une déficience ponctuelle : on ne le convoquera qu'à l'expresse condition que sa prise en compte permette un gain effectif dans la compréhension de l'énoncé considéré. On admettra en second lieu qu'il était naturel de chercher à cerner la visée théorique générale d'*Impostures intellectuelles*. Ce faisant, on ne reprochera à ses auteurs ni de ne pas l'avoir explicitée, ni d'avoir raisonné sur des énoncés ponctuels. Dans la mesure où tous les textes sont

singuliers et où leur recensement exhaustif est impossible, le passage, évidemment incontrôlable, d'un énoncé ponctuel à une visée générale est en effet on ne peut plus fréquent dans le domaine littéraire. L'alternative semble en effet être la suivante : ou bien ne parler que de passages singuliers, ou bien avancer des généralités en partant d'un passage singulier. Tel passage est, dit-on alors, « représentatif », « symptomatique » ou « emblématique » d'une œuvre, d'un moment ou d'une époque, sans que cette affirmation soit fondée sur autre chose que sur l'expérience de celui qui l'avance et confirmée par autre chose que par la satisfaction qu'éprouve celui qui, grâce à ce passage, a le sentiment de comprendre quelque chose de général ; tout l'art de la citation est justement de chercher *le* passage singulier qui laissera voir par synecdoque les caractéristiques du tout.

3. Après l'analyse des textes préliminaires et du corps du texte, venons-en à l'épilogue final. Ce dernier esquisse une théorie des impostures où se dessine à petites touches — ou à gros traits — une représentation assez peu flatteuse des littéraires. La science est un condensé des vertus cardinales en matière d'exercice intellectuel, elle apprend le respect des données de l'expérience aussi bien que des règles de la logique, elle incarne la rationalité<sup>64</sup>.

---

<sup>64</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 284 : « (...) l'attitude scientifique entendue dans un sens très large — un respect pour la clarté et la cohérence logique des théories et pour la confrontation de celles-ci avec les faits (...) ». *Ibid.*, p. 176-177, p. 297 : « Certaines critiques s'attaquent à (...) ce qu'il y a de meilleur [dans la science], à savoir la tentative d'une compréhension rationnelle du monde et la méthode scientifique, entendue comme un respect pour les tests empiriques et le raisonnement logique. Il faudrait être naïf pour croire que ce n'est

Quant au littéraire, il apparaît toujours plus ou moins comme un littérateur, un scolastique et un ergoteur : alors que le scientifique s'occupe des « arguments théoriques et factuels », lui se soucie seulement des « mots »<sup>65</sup>. L'analyse qui est plus généralement donnée de la formation littéraire dans ce paragraphe souligne à juste titre le rôle qu'y joue le contact avec les œuvres, mais elle contient aussi bien des affirmations contestables : on pourrait accéder aux arguments indépendamment des mots, et ce serait ce que font les scientifiques ; les littéraires auraient pour objet l'auteur et ses « qualités personnelles » ; la confrontation avec l'empirie serait le seul garde-fou contre le règne du « mythe » ou de la « narration »<sup>66</sup>.

Bien sûr, remarquent à plusieurs reprises Sokal et Bricmont, il arrive que les scientifiques manquent à leur idéal : ce sont des êtres humains ; et, remarquent-ils encore, la science peut être exploitée à de mauvaises fins,

---

pas la vision rationnelle qui est mise en cause ». Ce qui est gênant dans ces énoncés n'est pas l'affirmation de la rationalité de la science, mais la supposition que « science » et « rationalité » sont à peu près synonymes, ce qui, de manière certaine, place la science au cœur de la rationalité, et, de manière à peu près sûre, exclut l'existence de rationalités autres que scientifiques. Or un article comme celui que j'écris ne comporte ni preuve au sens des mathématiciens, ni expérience au sens des biologistes (à supposer d'ailleurs que ces sens soient univoquement déterminés pour ces deux communautés, mais c'est une autre histoire), et n'est cependant pas irrationnel. On pourra dire que la première citation entend « attitude scientifique » en un sens large, incluant des rationalités autres que scientifiques au sens strict — mais en ce cas, pourquoi les qualifier de « scientifiques » ? De même, « ce qu'il y a de meilleur dans la science » n'est pas forcément propre à la science, mais en ce cas, comment passer de « ce qu'il y a de meilleur dans la science » à « la vision rationnelle » ?

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 289.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 288-289.

ou donner lieu à une idéologie excessive, le scientisme : mais tout cela, ce n'est pas *la Science*<sup>67</sup>. Autrement dit, jusque dans leurs apparentes concessions, ils traitent asymétriquement les uns et les autres, puisqu'ils comparent des entités qui ne sont pas du même ordre : les littéraires sont appréhendés à travers des abus réels et des pratiques impures, alors que l'essence de la science se dévoile dans ses idéaux et ses vertus, qui peuvent être isolés du « reste »<sup>68</sup>. Et il est certain que, à ce genre de comparaisons, les littéraires étaient sûrs d'être perdants.

Sokal et Bricmont reprochent à leurs critiques, et c'est souvent à juste titre, de spéculer sur leurs motivations plutôt que d'examiner leurs arguments ; ils laissent même entendre que tout ce qui n'est pas examen des abus

---

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 281-283 distingue l'attitude scientifique et le scientisme, puis, p. 295-296, la science comme démarche intellectuelle, comme ensemble de connaissances, comme communauté sociale et comme application. Ces distinctions sont tout à fait raisonnables, mais on pourrait en faire du même genre *aussi* dans le domaine littéraire ; Sokal et Bricmont ne le nient pas, mais ils ne les font pas non plus.

<sup>68</sup> Dans certains passages, Sokal et Bricmont donnent des descriptions suffisamment détaillées des échanges entre scientifiques pour les faire passer pour réelles (c'est ce que Barthes appelait « l'effet de réel ») ; voir par ex., *ibid.*, p. 37-38 : « Un biologiste qui voudrait utiliser dans son domaine des notions élémentaires de topologie (telle que le tore), de la géométrie des ensembles ou encore de la géométrie différentielle serait prié de donner quelques explications. Une vague analogie ne serait pas prise très au sérieux par ses collègues ». *Ibid.*, p. 45-46 : « Si dans un séminaire de physique théorique, nous essayions d'expliquer un concept très technique en théorie quantique des champs en le comparant au concept d'aporie dans la théorie littéraire derridéenne, nos auditeurs physiciens se demanderaient avec raison quel est le but de cette métaphore ». Mon commentaire est identique à celui de la note précédente : Sokal et Bricmont n'ignorent peut-être pas que les discussions peuvent être tout à fait serrées dans un séminaire de philosophie ou de sociologie, mais ils ne l'écrivent pas non plus.

scientifiques relevés dans leur ouvrage est remise en cause de leurs intentions<sup>69</sup>. Il y avait cependant la place, à côté d'un verdict sur la vérité de leurs énoncés et d'une spéculation sur leurs intentions, pour une analyse détaillée de leur ouvrage montrant que certains passages pouvaient être lus comme une charge du domaine littéraire. On n'en gardera pas moins le sens des proportions : tout bien pesé, l'imprécision de ces passages est peu de choses par rapport à l'énormité de ce qu'ils dénonçaient.

— *À placer nez à nez Impostures intellectuelles et La Querelle des impostures, vous leur avez fait perdre leurs plus belles plumes : rien ne fut dit du relativisme, et la problématique communicationnelle n'a été abordée que pour être esquivée.*

— *Pourtant, je n'irai pas plus loin. Me voici arrivée à ce qui fut mon Affaire Sokal, et, je l'affirmerai sans le prouver, un des enjeux de l'Affaire française, la confrontation des littéraires et des scientifiques.*

En prenant un peu de hauteur, on pourrait dire que les philosophes, littéraires ou penseurs, quoi qu'on entende par là, eurent principalement deux réactions à la lecture d'*Impostures intellectuelles*.

La première réaction a consisté à se désolidariser de ceux qui étaient attaqués : « il existe un certain nombre de charlatans qui se réclament de ma discipline, mais ils n'en sont pas les représentants légitimes ; entre eux et moi, il

---

<sup>69</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 50.

n'existe qu'une homonymie accidentelle »<sup>70</sup>. Ici, deux options. Ou bien considérer que l'on n'a pas à s'engager dans une affaire, triste assurément, mais aussi lointaine que, mettons, un scandale politico-financier en Nouvelle-Zélande. Ou bien sortir de sa réserve pour apporter son soutien à la cause sokalienne, souvent sous la forme d'une glose enthousiaste d'*Impostures intellectuelles*.

La seconde réaction a été fondée sur le sentiment d'une solidarité avec ceux qui étaient attaqués et s'est exprimée sur le mode, d'ailleurs assumé, du retour à l'envoyeur. Ainsi a-t-on pu lire que les scientifiques, eux aussi, se ridiculisent lorsqu'ils interviennent hors de leur domaine de compétence ; qu'ils empruntent, eux aussi, des termes à d'autres disciplines, voire à la langue commune ; qu'ils jouent, eux aussi, sur des ambiguïtés du langage ; qu'ils se parent, eux aussi illégitimement, des plumes de la rigueur mathématique ; qu'ils doivent s'en prendre à eux-mêmes si la science n'est pas accessible à tous, etc.<sup>71</sup>

À propos de la première réaction, on remarquera que, sans éprouver aucun sentiment d'affinité intellectuelle que

---

<sup>70</sup> Par exemple, trois étudiants, interrogés dans *Le Monde de l'éducation* en janvier 1998 condamnent les auteurs dénoncés par Sokal et Bricmont comme les symptômes d'une époque révolue : on est heureux d'apprendre que le vent de l'esprit a balayé les poussières des années soixante, mais on se demande d'où vient le fait qu'il a soufflé, alors que rien dans les institutions n'a changé.

<sup>71</sup> Le retour à l'envoyeur est manifeste jusque dans les expressions « Impostures scientifiques » ou « La Réponse du berger à la bergère » (Baudoin Jurdant), « La Paille des philosophes et la poutre des physiciens », « La méprise ou le mépris » ou « C'est çui qui dit qui l'est » (Jean-Marc Lévy-Leblond), « Ping-pong intellectuel » (Steven Shapin) ; c'est aussi ce que Harris, « I know... », appelle, avec plus de distance, « A Fool's Game ». Pour des exemples, voir Dahan-Dalmedico, « Éthique et épistémologie ». Lévy-Leblond, « La méprise et le mépris ». Shapin, « Être ou ne pas être scientifique ».



ce soit pour, par exemple, Deleuze ou Latour, leurs œuvres font partie intégrante de ce qui circule aujourd'hui en France sous le nom de philosophie ou d'histoire des sciences, qu'elles ont produit certains effets et qu'elles configurent en partie l'horizon dans lequel sera effectivement reçue une production de philosophie ou d'histoire des sciences. De ce point de vue, même celui qui ne se sent pas solidaire de Deleuze ou de Latour parce qu'il ne partage pas toutes leurs manières de faire et de dire se trouve *en fait* situé dans leur champ, et c'est précisément pour cela que leurs éventuelles impostures ne peuvent lui être totalement indifférentes. Nier cette connivence dans les faits au nom d'une différence d'idées, c'est refuser de regarder en face les réalités de l'édition et de l'université, qui contraignent les uns et les autres à une cohabitation forcée, parfois tempérée par le leurre d'une communauté disciplinaire.

Si la première réaction pèche par manque de réalisme, la seconde pèche par la forme agressive et cynique de son réalisme : elle repose tout entière sur l'idée d'un conflit entre disciplines, qui prendrait la forme d'une compétition où marquer un point, c'est en faire perdre un à l'autre. Cela n'est peut-être pas sans fondement lorsque les restrictions budgétaires rendent les postes rares. Mais enfin, on aurait pu espérer d'individus qui se disent cultivés un peu plus de distance — en particulier, qu'ils prennent l'Affaire Sokal comme l'occasion de procéder à un examen réflexif de leur domaine. C'est à un examen de ce genre qu'on se risquera pour finir, et il reposera sur deux idées complémentaires : dans le domaine dont il va être question, les impostures procèdent de la même potentialité que les productions exemplaires ; c'est par

rapport à une norme idéale (ce qui, malgré l'air du temps, n'est pas synonyme d'« irréalisme ») que les premières constituent des écarts et qu'il était légitime de les dénoncer comme telles<sup>72</sup>.

On procédera en distinguant deux domaines. On voudrait en particulier montrer qu'ils ne sont pas structurés de manière identique, et, conséquemment, que la pratique du retour à l'expéditeur n'a pas de fondement réel<sup>73</sup>. Et comme, à ce point, les malentendus sont quasiment inévitables, précisons qu'il ne s'agit pas de réactualiser un partage entre esprit de finesse et esprit de géométrie : à supposer qu'il existe deux formes d'esprit et deux seulement, ils se développent vraisemblablement en plusieurs domaines. Il ne s'agit pas non plus de ranger les disciplines dans une case ou dans l'autre : une discipline est un conglomérat pas toujours bien défini d'idées, de pratiques et de réalités institutionnelles. Enfin, il ne s'agit pas d'inciter les uns à prendre pour modèle les autres : ils seraient très bien comme ils sont s'ils étaient ce qu'ils doivent être.

— *Une fois encore, je vous interromps. Vous savez bien qu'il faut distinguer les lieux, les temps et les contextes. Vous venez de disséquer deux petits ouvrages. Comment pouvez-vous maintenant, sans plus de précision, prétendre tracer les frontières entre deux domaines ? Et puis, il faut appeler un chat un chat. Que sont donc vos domaines ? S'agit-il tout*

---

<sup>72</sup> Kitcher, « A Plea for Science Studies » argumente dans le même esprit que l'affaire Sokal américaine doit être l'occasion d'un retour sur soi pour ceux qui pratiquent les *science studies*.

<sup>73</sup> Sur la confrontation des deux domaines, voir également les remarques de Feldman, « "L'Affaire Sokal" », et, de la même, « Les savoirs aujourd'hui ».

*simplement d'opposer les littéraires et les scientifiques ? En ce cas, dites-le.*

*— Il me semble qu'il y a deux objections là-dedans. En premier lieu, je serais en train de changer trop brutalement de registre : j'ai commencé par disséquer des ouvrages, je me prendrais moi aussi brusquement pour une intellectuelle experte en généralités. Plus précisément, et c'est là la seconde objection, ça n'aurait guère de sens de parler des « littéraires » et des « scientifiques » : il faudrait distinguer. Commençons par le second point. Il serait insensé de vouloir répartir les disciplines l'une après l'autre dans un domaine ou dans l'autre. Néanmoins, il me semble que j'ai à parler d'une différence bien réelle. Pour éviter que la réalité des disciplines n'obscurcisse cette différence ou que nous nous lancions dans des discussions oiseuses pour déterminer si telle discipline relève plutôt d'un domaine ou plutôt d'un autre, pourquoi ne pas recourir à un artifice ? Je vais laisser là littéraires et scientifiques, et imaginer un nouveau monde, ou plutôt vous parler des habitants de deux planètes encore inexplorées de notre système, les neptuniens et les plutoniens. Quant à mon changement de registre, qui était le fond de votre première objection, disons simplement que, une fois souligné la complexité des choses, il m'arrive de désirer ne pas me dérober au devoir de trivialisier. À mes risques et périls.*

*1. Langue naturelle et langage technique.* Il existe des termes ayant un usage relativement bien défini chez les neptuniens. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la technicité des langages plutoniens n'a pas d'équivalent dans les langues neptuniennes. Un langage technique étant difficile à caractériser du point de vue de sa structure, on le considérera plutôt du point de vue de son développement

au cours du temps. Un langage technique, c'est un langage qui permet la stabilisation de certains objets ou de certaines procédures, de sorte que, en utilisant ce langage, un individu quelconque peut, du moins en théorie, faire l'économie du travail que celui qui l'avait précédé avait accompli. Cette économie réalisée, il lui est donc loisible de reprendre les choses là où elles en étaient, de faire quelques avancées, et de modifier, en fonction de ces avancées, le langage qu'il avait initialement reçu en partage. La force d'un langage technique n'est en ce sens pas tant l'univocité terminologique que sa capacité à stabiliser des objets et des procédures, un peu de stabilité étant indispensable si l'on veut que des changements ultérieurs soient effectivement possibles et cumulatifs.

De là, on tirera une première remarque concernant les impostures dénoncées par Sokal et Bricmont. Il leur a été bien souvent reproché de ne pas trop s'embarrasser en récusant sans autre forme de procès des énoncés comme absurdes ou dénués de sens. Et, de fait, un certain nombre de textes sont disqualifiés dans *Impostures intellectuelles* en raison de la confusion qu'ils instaurent entre profondeur et obscurité, voire en raison de leur incompréhensibilité<sup>74</sup>. On sait qu'à stigmatiser un texte comme obscur, on peut oublier de le lire, on imagine bien les difficultés qu'il y aurait à décrire ce que c'est que comprendre, et certains esprits sont ainsi faits qu'ils ne seront jamais tout à fait sûrs ni d'avoir vraiment compris

---

<sup>74</sup> Voir à propos de Lacan, *Impostures intellectuelles*, p. 57, p. 66, p. 77 ; à propos de Kristeva, *ibid.*, p. 81, p. 87 ; à propos de Latour, *ibid.*, p. 182 ; à propos de Baudrillard, *ibid.*, p. 208, p. 209 ; à propos de Deleuze et Guattari, *ibid.*, p. 211, p. 215, p. 216, p. 224.

tout ce qu'il y avait à comprendre, ni de pouvoir condamner sans espoir de retour un énoncé pour son incompréhensibilité<sup>75</sup>. Néanmoins, pour la plupart des passages que Sokal et Bricmont condamnent, la question n'est pas de savoir s'ils sont ou non compréhensibles, moins encore si quelqu'un les a jamais effectivement compris : ils sont en deçà du seuil de la compréhension, puisqu'ils ne respectent pas les stabilisations déjà effectuées dans les langages techniques auxquels ils recourent<sup>76</sup>. Si *Impostures intellectuelles* est implacable, c'est précisément pour se limiter à des énoncés de ce genre, et il était dès lors prévisible que pour ainsi dire personne n'entreprendrait de les défendre en particulier<sup>77</sup>.

Quelles sont, en second lieu, les conséquences de l'absence de langage technique chez les neptuniens ? Il n'y a pas à déplorer cette absence : il n'y a aucune raison pour qu'un énoncé n'ait de valeur rationnelle qu'à condition de s'appuyer sur un langage technique. Il est néanmoins clair que, en l'absence d'un tel langage, on ne dispose pas d'un garde-fou élémentaire : un énoncé correct se contente de respecter les règles de la grammaire naturelle et de la logique aristotélicienne. De là à dire que tout est permis, il y a un pas que, comme le montrera une remarque sur un aspect de la question des analogies et des

---

<sup>75</sup> Sur ce que c'est que comprendre et ne pas comprendre, voir également Bouveresse, *Prodiges et vertiges*, p. 9-12.

<sup>76</sup> Salanskis, « Pour une épistémologie de la lecture », p. 174, remarque qu'on ne peut pas *prouver* qu'une phrase n'a pas de sens. *Impostures intellectuelles*, p. 38, n. 7, le concède, mais précise que la thèse est seulement que certaines phrases n'ont pas de sens si l'on donne à des termes techniques leur définition usuelle. Il est possible que cette condition ne soit pas réalisée ; en ce cas, voir *infra*, n. 81.

<sup>77</sup> L'exception qui confirme la règle est celle de Salanskis, « Pour une épistémologie de la lecture », p. 170-178 et p. 183-186.

métaphores, on peut très bien, pour des raisons de principe, se refuser à franchir.

En règle générale, lorsqu'*Impostures intellectuelles* déclare qu'un passage est incompréhensible, c'est qu'il joue sur certains termes en faisant fi de leur appartenance à des langages techniques, ou plus exactement en entendant profiter des bénéfiques symboliques conséquents à cette appartenance sans respecter les devoirs qu'elle impose. Ces abus ont été défendus au nom de la plurivocité incontrôlable du langage et d'un droit imprescriptible aux métaphores et aux analogies<sup>78</sup>. Ce qui est alors privilégié, ce sont les moments de mutation, d'émergence et d'effervescence, le foisonnement des discours et des pratiques ; les critères pour estimer la valeur des métaphores et des analogies sont conséquemment la fécondité et la suggestivité<sup>79</sup>. À ces critères, Sokal et Bricmont opposent la rigueur, la précision et l'exactitude, qui sont quant à elles fonctions de la fidélité à une signification préalablement définie dans un domaine donné, et des précautions prises pour l'exporter dans un autre domaine ; conséquemment, ils assignent aux métaphores et aux analogies une fonction pédagogique (la métaphore légitime éclaire le plus obscur par le moins obscur) ou heuristique (une bonne analogie se fait entre deux théories « bien établies »)<sup>80</sup>. Autrement dit, et pour le dire d'un mot, ils s'installent dans la science

---

<sup>78</sup> Sur le traitement des métaphores et des analogies, voir dans ce volume l'article de Marion Thomas.

<sup>79</sup> Voir par ex. Dahan-Dalmedico, « Éthique et épistémologie ». Lévy-Leblond, « La méprise et le mépris ».

<sup>80</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 45-46.

normale, qu'il faut garantir contre les déviances et les aberrations.

Nous avons beau tous être des révolutionnaires de l'intellect, si vraiment il y avait à choisir entre la fécondité et la rigueur, quelques-uns d'entre nous seraient peut-être embarrassés. Mais grâce en soit en rendue à qui de droit, la rigueur et la fécondité sont des paramètres indépendants et non pas inversement proportionnels : si la rigueur ne garantit pas la fécondité, elle ne l'interdit pas non plus. Il n'y a donc aucune raison de favoriser le manque de rigueur sous prétexte qu'il pourrait *dans certains cas* avoir été fécond. En fait, les apôtres de la fécondité semblent nous dire : « Nous ne savons pas ce qui fait la fécondité d'une métaphore, ni plus généralement la créativité intellectuelle, mais nous savons que ce n'est pas seulement la rigueur. Alors commençons par l'abandonner, ça sera toujours ça de pris, et avec un peu de chance, il en sortira bien quelque chose ». Arrivé à ce point, on conclura simplement que, là où il n'y a pas de langage technique, quelles qu'en soient les raisons, chacun doit redoubler de rigueur.

2. *Formation, spécialisation et communication.* Le *cursus honorum* institutionnel des neptuniens et des plutoniens est identique : on passe des concours, on écrit des thèses, des articles et des livres, on fait passer des concours, on fait écrire des thèses, des articles et des livres. Mais l'identité des diplômes ne doit pas cacher la différence de nature entre deux processus de formation. La culture plutonienne est ordonnée et cumulative ; chez les neptuniens en revanche, il n'y a aucun préambule obligatoire à l'étude d'un problème ou d'un auteur : la

culture s'acquiert par approfondissement, diversification et spécification. On comprend dans ces conditions que les rapports du neptunien et du plutonien à leurs spécialités d'une part et au public de l'autre ne soient pas identiques.

Au terme d'une formation universitaire, le plutonien est naturellement spécialisé : il maîtrise le langage technique des spécialistes, il a appris à manipuler des objets bien définis et sophistiqués, dans le meilleur des cas il est prêt à construire de nouveaux objets, plus ou moins sur le modèle des anciens. Il n'a aucune raison professionnelle d'avoir cure du public ou de sortir de son enclos, sinon pour consulter les spécialistes d'autres enclos lorsqu'il rencontre un problème qu'il ne peut résoudre. Un plutonien n'a en ce sens pas de public à proprement parler : il soumet sa production à l'approbation de spécialistes, ses seuls véritables lecteurs sont des pairs. D'où la démarcation relativement nette qui existe chez les plutoniens entre recherche d'un côté, enseignement et vulgarisation de l'autre.

Pour le neptunien maintenant, il en sait certainement plus à quarante ans qu'à vingt, et il le sait peut-être mieux : mais les objets dont il s'occupe sont toujours les mêmes du point de vue de leur détermination objective. Bien plus, ils ne lui appartiennent pas en propre. Ainsi, est-il constamment confronté aux savoirs communs, et, il faut l'ajouter, il est bon qu'il le soit : il vise la constitution d'un savoir public, d'un savoir pour tous. Cela n'empêche pas sa spécialisation d'être inévitable : toute œuvre sérieuse suppose information et réflexion, on ne peut pas s'informer et réfléchir sur tout, et l'époque des spécialistes des généralités n'est jamais advenue. D'où une position parfois incertaine du neptunien : il peut hésiter entre son



insertion dans une communauté de spécialistes et son désir d'une généralité qui touche le public.

Une fois ces différences repérées, on ne voit pas pourquoi on ne reconnaîtrait pas qu'un dialogue entre spécialistes venus de Neptune ou de Pluton en passe par le respect de quelques règles universelles en matière de communication, qui valent d'ailleurs tout aussi bien quand ils s'adressent au public : par exemple, distinguer ce qui est pertinent pour un sujet et ce qui ne l'est pas, dire les choses aussi simplement et aussi précisément que possible<sup>81</sup>. Ou encore : tenir un discours d'honnête homme, autant que cela est possible et à chaque fois que cela est possible. Jeanneret tourne en dérision l'idéal

---

<sup>81</sup> À côté de l'accusation d'obscurité signalée *supra* n. 70, une des accusations centrales de Sokal et Bricmont concerne la non-pertinence et la superfluité des références à la science. Voir par ex., à propos de Lacan, *Impostures intellectuelles*, p. 58 ; à propos de Kristeva, *ibid.*, p. 81, p. 82-83, p. 87 ; à propos de Deleuze, *ibid.*, p. 215, p. 223. La manière dont Salanskis, « Pour une épistémologie de la lecture », p. 176, défend certains textes verse indirectement de l'eau au moulin de Sokal et Bricmont. Il écrit, à propos d'une phrase de Deleuze : « Le morceau de phrase dit simplement que (...) » — mais en ce cas pourquoi donc Deleuze ne le dit-il pas *simplement* ? Salanskis souligne ensuite qu'un « dictionnaire des sciences » ne suffit pas à évaluer « le sens des phrases incluant des termes du langage scientifique — ou plus généralement ayant des homonymes dans le langage scientifique » (*ibid.*) — mais alors pourquoi utiliser des *termes ayant des homonymes dans le langage scientifique* ? Il affirme enfin, à propos de la référence de Debray au théorème de Gödel, que ce dernier peut faire sens ailleurs que dans le contexte technique qui est le sien parce qu'il contient « un résultat aporétique détachable de sa technicité et compréhensible par tous » (*ibid.*, p. 185) — mais, si le résultat du théorème de Gödel peut être détaché de sa technicité, est-ce vraiment ce théorème qui fait sens et est compréhensible par tous, ou bien une idée générale, dont il serait une des multiples illustrations ?

classique de clarté qu'invoqueraient Sokal et Bricmont : il s'agirait d'une valeur esthétique, dépassée d'un point de vue historique (nous ne sommes plus au XVII<sup>e</sup> siècle) comme d'un point de vue critique (son représentant serait l'aujourd'hui obscur Raymond Picard, adversaire il y a trente ans du toujours actuel Roland Barthes)<sup>82</sup>.

On ne saurait assurément sous-estimer l'acuité, aujourd'hui, de deux problèmes connexes : d'une part, celui de la circulation des savoirs spécialisés à l'extérieur de leur niche d'origine ; d'autre part, celui de l'intégration de ces savoirs à une culture générale — alors que l'idée de culture s'est, pendant longtemps, définie uniquement par rapport aux humanités et caractérisée par une maîtrise rhétorique de la langue naturelle. Mais Jeanneret est ici trop rapide. Car si Sokal et Bricmont entendaient, par l'invocation d'un « modèle universel de la clarté », s'arroger le monopole à juger de toutes les productions intellectuelles, pire peut-être, instaurer sur elles une dictature scientifique, ils ne feraient que masquer un coup de force sous de belles paroles. Une expérience même parcellaire des choses politiques, et la vie intellectuelle a sa politique, montre que des coups de force de ce genre ne sont pas rares. On ne voit pas cependant ce qui, dans les faits et dans les textes, pourrait conduire à accuser Sokal et Bricmont d'un tel forfait. En seraient-ils pour leur part coupables que cela ne devrait en aucun cas conduire à récuser sur le principe l'idéal de clarté. Que, dans la confrontation des savoirs et des disciplines, personne ne puisse s'instaurer en représentant patenté de la clarté, qu'aucun certificat ne la garantisse ni ne la sanctionne,

---

<sup>82</sup> *La Querelle*, p. 190-195.

qu'elle soit composée de plusieurs éléments, peut-être parfois antagonistes, cela n'empêche pas qu'elle constitue une exigence à maintenir. Sans elle et tout cas, et c'est là la conclusion de ce deuxième point, toute entreprise de mise en commun des savoirs spécialisés est vouée à l'échec.

3. *Usage cognitif et usage esthétique de la langue naturelle.* Dans l'Affaire Sokal, une des lignes de défense récurrentes contre l'accusation d'imposture a consisté à invoquer le potentiel esthétique de la langue naturelle. Les auteurs incriminés auraient employé des termes scientifiques pour leur puissance d'évocation poétique plutôt que pour leur charge de vérité, pour suggérer plutôt que pour démontrer, pour mettre en branle l'imagination plutôt que pour fournir la raison en « plates vérités » ; leurs textes relèveraient du « genre impur, bâtard » de l'essai, de sorte que, a-t-on pu lire, il faudrait avoir accès au troisième genre de connaissance spinoziste pour les comprendre<sup>83</sup>. Bref, si Sokal et Bricmont n'y ont rien compris, ce serait tout simplement parce que ce sont des scientifiques : la science, c'est établi, est trop sérieuse pour avoir de l'humour, elle est insensible aux jeux de la poésie et aux plus hautes formes de l'art, elle ne pense pas, elle n'a pas d'âme. On distinguera dans l'examen de cet argument une question de fait — peut-on effectivement défendre les textes incriminés au nom de la beauté ? — et une question de droit — l'usage de la

---

<sup>83</sup> Les expressions entre guillemets sont reprises à Bruckner, « Le risque », et à Kristeva, « Une désinformation ». C'est ce que *Impostures intellectuelles*, p. 74, appelle la « stratégie du ni-ni ».

langue naturelle conduit-il à la confusion des fonctions esthétique et cognitive du langage ?

La question de fait est évidemment délicate si l'on tient le jugement esthétique pour la manifestation d'une idiosyncrasie subjective. Dans un contexte où tout devenait défendable au nom de la littérature, il aurait été bien que des critiques littéraires ou des historiens de la littérature aient pris parti en rappelant que la recherche d'exactitude et de précision dans la langue naturelle est aussi un enjeu littéraire<sup>84</sup>. On fera cependant deux remarques à ce propos. Premièrement, Sokal et Bricmont ne se sont guère aventurés sur ces terres, soulignant que le caractère théorique des textes qu'ils critiquaient était manifeste tant du point de vue des intentions déclarées de leurs auteurs que de leur réception<sup>85</sup>. Leurs écrits montrent assez, à mon sens, que ce n'est ni pour ignorer certaines manières de jouer de la langue, ni pour ne pas être capables de jugements de goût ; c'est bien plutôt que, la priorité étant pour eux la question cognitive, ils ont laissé de côté la question esthétique<sup>86</sup>. En second lieu, le succès de certains ouvrages ne saurait tenir lieu de preuve quant à leur valeur : dans un monde de l'édition dans l'ensemble déterminé par quelques coteries, quand ce n'est pas par la

---

<sup>84</sup> L'exception est Rio, « Grâce au ciel ». À la lecture de Houellebecq et Sollers, « Réponse aux "imbéciles" », un certain nombre de nos grands auteurs ont dû se retourner dans leurs tombes.

<sup>85</sup> *Impostures intellectuelles*, p. 44-45.

<sup>86</sup> Telle est aussi la position de Bouveresse, *Prodiges et vertiges*. Comme l'indique le sous-titre, une thèse centrale de cet ouvrage est que certains de nos penseurs *abusent* des belles-lettres. Il s'agit d'abord de soutenir qu'il est abusif qu'en fait de pensée, on nous vende un surplus de belles-lettres ; rien ne permet de faire d'un silence sur la valeur esthétique de certaines œuvres un combat contre l'esthétique.

loi du marché, si un succès a effectivement comme toute chose ses raisons, elles ne sont ni exclusivement ni principalement d'ordre esthétique<sup>87</sup>.

Pour la question de droit, il y a certaines thèses qu'on admettra sans difficulté aucune, et par exemple que la visée cognitive d'un texte n'interdit pas les figures de style, que la langue naturelle sert non seulement la connaissance mais le jeu et la poésie, que peu de jugements passent sous les fourches caudines de la vérité et de la fausseté, qu'il faut faire une place à l'argumentation à côté de la démonstration, ou encore que la démarcation entre la fonction cognitive et la fonction esthétique de la langue naturelle ne va pas toujours de soi. Mais enfin, tout cela ne justifie ni qu'on renonce à la vérité, ni qu'on sacrifie la beauté. Comme Bouveresse le note au passage, la beauté ne semble invoquée par nos essayistes que par défaut de vérité, et la forme, que comme justification d'une absence de contenu<sup>88</sup>. Et s'il est exact, pour suivre cette fois Salanskis, qu'il ne faut pas limiter l'exercice de la compétence rhétorique, il est inexact, comme il le laisse ensuite entendre, que le « beau langage » s'oppose au « langage plat » : l'atticisme, c'est une tradition rhétorique qui a encore quelques représentants, que les sonneries de trompette et les roulements de tambour perpétuels font parfois rire ou pleurer, mais certainement pas danser<sup>89</sup>. Et, pour le reste, à chacun de faire le ménage chez soi.

---

<sup>87</sup> Là encore, voir Bouveresse, *Prodiges et vertiges*, p. 138-140. Plus récemment et dans le domaine de la littérature au sens strict, voir Jourde, *La Littérature sans estomac*, et Domecq, *Qui a peur de la littérature ?*

<sup>88</sup> Bouveresse, *Prodiges et vertiges*, p. 60.

<sup>89</sup> Salanskis, « Pour une épistémologie de la lecture », p. 192-193.